

Questions orales

LE REVENU NATIONAL

[Français]

LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie.

Le gouvernement fédéral dépense annuellement un milliard de dollars en incitatifs fiscaux à la recherche et au développement. Sa principale contribution à cet effet est un crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement expérimental.

Le ministre considère-t-il comme acceptable que le gouvernement n'exerce aucun contrôle sur le remboursement du crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et ne procède à aucune évaluation officielle de l'impact de ce programme sur l'économie canadienne, comme le révélait le vérificateur général?

[Traduction]

M. Dennis J. Mills (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question.

Le député connaît très bien l'importance que le gouvernement attache à la recherche et au développement dans le domaine scientifique. Le député n'est pas sans savoir que nous effectuons actuellement un examen des programmes. Aucune décision n'a encore été prise.

Le député sait également que notre gouvernement a pris un engagement très sérieux envers les petites et moyennes entreprises du Canada, parce qu'il croit que ces sociétés créeront les emplois de demain. La recherche et le développement comptent parmi les activités primordiales des petites et moyennes entreprises. Je suis persuadé que le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour entretenir l'esprit d'entreprise que nous tentons de susciter.

[Français]

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ): Monsieur le Président, je ne veux pas ajouter aux cheveux gris du ministre, mais admettra-t-il que le manque de rigueur administrative du gouvernement fédéral, dans l'ensemble de ces investissements en recherche et développement, explique en grande partie la piètre performance du Canada en cette matière, puisqu'il se classe à l'avant-dernier rang des pays du G-7 à ce chapitre?

[Traduction]

M. David Walker (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le vérificateur général a soulevé une question très importante en ce qui concerne l'argent dépensé en crédit d'impôt pour la recherche scientifique.

Dans le cadre de l'ancien programme qui est demeuré en vigueur jusqu'en 1985, le crédit d'impôt était accordé avant que les dépenses ne soient engagées et non après. On a prévu de meilleurs contrôles dans le système actuel et, par l'entremise de Revenu Canada, on peut s'assurer que les dépenses ont été engagées avant d'accorder le crédit d'impôt.

L'hon. William Rompkey (Labrador, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national.

Le vérificateur général a louangé les efforts du ministre pour lutter contre l'économie souterraine afin que tous les Canadiens paient leur juste part, mais a ajouté qu'on pourrait faire beaucoup plus dans ce domaine.

Comment le ministre compte-t-il lutter contre l'économie souterraine à l'avenir? Pourrait-il préciser si des mesures sont prises actuellement ou sont prévues pour corriger cette situation?

L'hon. David Anderson (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, j'ai répondu précédemment à de nombreux aspects de cette question.

Comme le député vient de Terre-Neuve, je soulignerai que, hier, nous avons signé un accord avec cette province. Il fait partie d'une série d'accords avec toutes les provinces qui visent à coordonner les renseignements au sujet de la vérification et les travaux des vérificateurs. Ainsi, nous pourrions agir d'une façon beaucoup plus efficace et accroître les recettes tant des provinces que du gouvernement fédéral.

Le plus important peut-être, nous pourrions réduire les recouplements et le harcèlement d'honnêtes citoyens qui doivent parfois faire l'objet d'une vérification menée par les autorités de Revenu Canada et, trois semaines plus tard, d'une autre par les autorités provinciales, sans qu'elles se soient consultées.

Ce nouvel accord contribuera grandement à augmenter les recettes des deux paliers de gouvernement et à réduire les tracas des Canadiens.

* * *

● (1145)

LA CONTREBANDE

M. Jim Abbott (Kootenay—Est, Réf.): Monsieur le Président, l'économie souterraine a probablement deux débouchés: celui dont le ministre a parlé et la contrebande vers le Canada. Apparemment, le ministre n'accorde pas trop d'attention à la fonction d'exécution des douanes canadiennes. Le ministre de la Justice a déclaré que 70 p. 100 des armes utilisées dans des crimes sont des armes passées au Canada en contrebande et, par ailleurs, nous avons le problème maintenant très connu de la contrebande de l'alcool.

Le ministre du Revenu reconnaît-il que, en négligeant d'accorder la priorité aux contrôles douaniers, il fait courir des risques aux Canadiens respectueux des lois?

L'hon. David Anderson (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, il est plutôt amusant de voir que le Parti réformiste nous dit constamment de sabrer les dépenses, mais qu'il oublie de souligner que, en février dernier, nous avons augmenté de 25 p. 100 le nombre de douaniers aux frontières pour faire face à la situation. Si nous nous rendions à leurs suggestions et sabrions aveuglément partout dans la fonction publique, la situation que le député décrit serait bien pire.